



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D - 2019/248

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Tarifs d'utilisation des équipements sportifs. Avis. Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont soumis à votre approbation.

Nous vous présentons les tarifs pour les structures gérées par la Ville, à savoir les stades, les salles de sport et les piscines. Comme l'année précédente, les tarifs du Golf de Bordeaux Lac seront délibérés prochainement pour une application à compter du 1^{er} janvier 2020. Cependant, nous soumettons à votre vote les tarifs de l'Ecole de Golf qui s'inscrivent dans la continuité de la saison sportive 2019/2020.

Pour la saison 2019/2020, nous vous proposons des tarifs identiques à ceux de 2018/2019.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1er septembre 2019, des dispositions ci-après concernant les tarifs des équipements sportifs.

I – STADES ET SALLES DE SPORTS

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville de Bordeaux met ses équipements sportifs à disposition des associations, établissements scolaires, partenaires institutionnels et comités d'entreprises.

En 2018, les équipements sportifs terrestres municipaux ont été ainsi mis à disposition de 450 utilisateurs, pour un total de 250 800 heures.

Les conditions tarifaires appliquées pour l'utilisation de ces équipements reflètent la volonté de la ville de Bordeaux d'accompagner au mieux le développement des pratiques d'activités physiques et sportives de sa population. Les objectifs poursuivis sont en particulier de :

- Favoriser l'éducation sportive des jeunes ;
- Développer le sport pour tous (sport loisirs, sport santé, sport féminin, handi-sport, sport entreprise, ...)
- Accompagner le sport de haut niveau et de compétition.

Ainsi, l'utilisation des équipements est consentie à titre gracieux pour la pratique sportive des associations bordelaises, des partenaires institutionnels (conventions spécifiques de réciprocité avec le Département de la Gironde et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine), des structures relevant du secteur médical et socio-éducatif, de l'opéra de Bordeaux (hors manifestations à caractère payant).

Les autres demandes d'utilisation des infrastructures municipales sont soumises à l'application d'une tarification. Ces tarifs sont présentés ci-dessous.

LOCATIONS REGULIERES	TARIF 2018/2019	TARIF 2019/2020
clubs sportifs bordelais et partenaires institutionnels (pompiers, police, gendarmerie, armée) UBM, personnel municipal, structures relevant du secteur médical et socio-éducatif, Opéra de Bordeaux	Gratuité	Gratuité

SPORT RELEVANT DES CLUBS D'ENTREPRISES	TARIFS 2018/2019	TARIFS 2019/2020
Sports collectifs extérieurs : Forfait une équipe à l'année (hors période de fermeture des équipements)	585 €	585 €
Sports collectifs extérieurs : Forfait deux équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	937 €	937 €
Sports collectifs extérieurs : Forfait trois équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	1 171 €	1 171 €
Sports collectifs extérieurs : L'équipe supplémentaire engagée à l'année	175 €	175 €
Sports collectifs de salle : Forfait jusqu'à 4 h hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	585 €	585 €
Sports collectifs de salle : Forfait jusqu'à 6 h hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	937 €	937 €
Sports collectifs de salle : Forfait jusqu'à 8 h hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	1 172 €	1 172 €
Le créneau de 2 heures supplémentaires au-delà de 8h	116 €	116 €
L'aire de jeu à la journée pour rassemblement sportifs	372 €	372 €
L'aire de jeu à la 1/2 journée pour rassemblement sportif	185 €	185 €
Les clubs d'entreprises bordelais bénéficieront d'une réduction du forfait de 30%		

REDEVANCES MANIFESTATIONS A CARACTERE PAYANT	TARIFS 2018/2019	TARIFS 2019/2010
Mise à disposition du club résident des installations du Stade Chaban Delmas (part fixe)	100 000 €	100 000 €
Manifestations organisées par les clubs bordelais (% des recettes billetterie HT)	2%	2%
Manifestations organisées par d'autres organisateurs (% des recettes billetterie HT)	4%	4%
Stage payant à la journée	373 €	373 €
Stage payant à la 1/2 journée	186 €	186 €

LOCATIONS SPECIFIQUES	TARIFS 2018/2019	TARIFS 2019/2020
Location horaire de la piste d'accélération moto pour des activités régulières	22 €	22 €
Location journée salon d'honneur Stade Chaban Delmas	821 €	821 €

**COLLEGES BORDELAIS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC RELEVANT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL**

Cf convention de réciprocité

COLLEGES D'ENSEIGNEMENT PRIVE (HORS EQUIPEMENTS SUBVENTIONNES)	TARIFS 2018/2019	TARIFS 2019/2020
L'heure de grande salle (+ 800 m2) durant la période scolaire	12 €	12 €
L'heure de petite salle durant la période scolaire	6 €	6 €
L'heure de piste d'athlétisme, terrain en herbe ou synthétique durant la période scolaire	9 €	9 €

II – PISCINES

Le service des sports aquatiques et nautiques assure le fonctionnement de trois piscines couvertes et une piscine d'été (juin-septembre).

Ce service a bénéficié à plus de 600 000 usagers en 2018 dont près de 380 000 usagers payant. Les recettes se sont élevées à plus de 1 200 000 euros. Elles sont le fruit des entrées mais également de la diversité des activités proposées dans le cadre de l'école bordelaise des activités de la natation (EBAA).

Les objectifs principaux poursuivis sont l'apprentissage de la natation, son perfectionnement ainsi que le développement du sport santé et du sport pour tous.

Un tarif 10 entrées est créé pour les comités d'entreprise afin que les prestations vendues soient plus adaptées aux pratiques.

Le principe d'un tarif « social » est respecté en conservant les tarifs « familles », propices à l'accès élargi des familles à partir de trois membres, ainsi qu'avec la gratuité pour les enfants de moins de 3 ans.

Le principe de différence de tarif entre les résidents bordelais et les extérieurs est conservé pour prendre en compte la prise en charge financière du fonctionnement des équipements par les administrés bordelais.

Enfin, les tarifs proposés poursuivent le double objectif d'une part d'accessibilité au service pour tous et d'autre part la rationalisation des coûts.

1/ TARIFS PUBLICS

1.1 Entrées :

	Résidents Bordelais		Résidents Hors Bordeaux	
	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
PLEIN TARIF				
<i>Individuels</i>				
Entrée unitaire	3,50 Euros	3,50 Euros	5,05 Euros	5,05 Euros
Abonnement 10 entrées	23,75 Euros	23,75 Euros	37,10 Euros	37,10 Euros
Abonnement 50 entrées	96,90 Euros	96,90 Euros	178,50 Euros	178,50 Euros
TARIF REDUIT (1)				
Entrée unitaire	2,15 Euros	2,15 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros
Abonnement 10 entrées	17,75 Euros	17,75 Euros	26,30 Euros	26,30 Euros
Abonnement 50 entrées	76,50 Euros	76,50 Euros	117,30 Euros	117,30 Euros
TARIF FAMILLE (2)				
3 membres de la même famille	3 Euros	3 Euros	6 Euros	6 Euros
Par enfant supplémentaire (jusqu'à 12 ans)	1 Euros	1 Euros	2 Euros	2 Euros
Personnel municipal (et retraités Mairie de Bordeaux)	1 Euros			
Enfant de moins de 3 ans	Gratuité			
Entrée unitaire « événementiel »	Gratuité			

(1) Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans / Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants / Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs / Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs

(2) La famille est une entité d'au moins 3 personnes soit 2 parents + 1 enfant OU 1 parent + 2 enfants

1.2. Leçons

Ecole Bordelaise des Activités Aquatiques					
		Résidents Bordelais		Résidents Hors Bordeaux	
		Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
LECONS DE NATATION					
Enfants : (tétard, grenouille, dauphin, initiation sauvetage sportif)					
Adultes : (débutant, perfectionnement, confirmé, aquaphobie)					
Leçon unitaire		7,65 Euros	7,65 Euros	11,30 Euros	11,30 Euros
Abonnement trimestre		66,80 Euros	66,80 Euros	95,50 Euros	95,50 Euros
Minis stages		26,30 Euros	26,30 Euros	39,00 Euros	39,00 Euros
ACTIVITES AQUATIQUE DES FAMILLES					
(pour un enfant et 2 parents maximum)					
Séance unitaire		7,70 Euros	7,70 Euros	11,30 Euros	11,30 Euros
Abonnement trimestre		66,80 Euros	66,80 Euros	95,45 Euros	95,45 Euros
ACTIVITES EVEIL AQUATIQUE					
Séance unitaire		7,65 Euros	7,65 Euros	11,30 Euros	11,30 Euros
Abonnement trimestre		66,80 Euros	66,80 Euros	95,50 Euros	95,50 Euros
ACTIVITES ADULTES					
(Aquagym, Aquajogging, Aquagym prénatale, sport océan)					
Séance unitaire		9,05 Euros	9,05 Euros	13,15 Euros	13,15 Euros
Abonnement trimestre		83,50 Euros	83,50 Euros	119,25 Euros	119,25 Euros
Abonnement annuel		224,90 Euros	224,90 Euros	321,50 Euros	321,50 Euros
AQUA-BIKING					
Séance unitaire		12,00 Euros	12 Euros	15,00 Euros	15 Euros
Abonnement trimestre		90,00 Euros	90 Euros	135,00 Euros	135 Euros
Abonnement annuel		250,00 Euros	250 Euros	350,00 Euros	350 Euros
SENIORS					
Leçons de natation (débutants, perfectionnement, aquaphobie)					
Séance unitaire		5,80 Euros	5,80 Euros	8,45 Euros	8,45 Euros
Abonnement trimestre		50,15 Euros	50,15 Euros	71,55 Euros	71,55 Euros
ACTIVITES SENIORS					
(aquagym, autres activités dédiées)					
Séance unitaire		6,80 Euros	6,80 Euros	9,85 Euros	9,85 Euros
Abonnement trimestre		62,65 Euros	62,65 Euros	89,45 Euros	89,45 Euros
Abonnement annuel		168,81 Euros	168,81 Euros	240,30 Euros	240,30 Euros

2/ GROUPES

		Résidents bordelais		Résident Hors Bordeaux	
		Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
GROUPE D'ENFANTS ET D'ADULTES centres d'animations et de loisirs sans hébergement, ITEP, IMP, hôpital de jour...) et catégories de publics justifiant du tarif réduit	A l'unité	1,75 Euros	1,75 Euros	2,65 Euros	2,65 Euros
ANNIVERSAIRES ENFANTS Jeux ludiques encadrés par un animateur	Forfait 1h30 Maxi 15 enfants	51,00 Euros	51 Euros	66,30 Euros	66,30 Euros
COMITE D'ENTREPRISES	A l'unité	2,30 Euros	2,30 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros
	10 entrées individuelles				23 Euros

3/ SCOLAIRES

	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
Etablissements bordelais enseignement public ou privé sous contrat d'association relevant de la compétence Ville de Bordeaux et du Conseil Régional	gratuité	
Etablissements bordelais Collèges d'enseignement privé sous contrat d'association (par créneau)	36,35 Euros	36,35 Euros
Etablissements bordelais Collèges d'enseignement public relevant du Conseil Départemental	Cf. convention de réciprocité	
Autres établissements (à l'unité)	1,55 Euros	1,55 Euros

4/ CLUBS

	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
STAGES SPORTIFS organisés par les Comités		
Bassin de 50m (Ligne d'eau à l'heure)	19,05 Euros	19,05 Euros
Bassin de 25m (Ligne d'eau à l'heure)	10,80 Euros	10,80 Euros
Bassin ludique (Ligne d'eau à l'heure)	47,95 Euros	47,95 Euros
Moitié bassin ludique (Ligne d'eau à l'heure)	24,00 Euros	24 Euros
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS		
organisés par les associations ou clubs non bordelais, les associations ou clubs non affiliés à une fédération délégataire, la Fédération Nationale des Maîtres-nageurs Sauveteurs, et la Fédération des Maîtres-nageurs Sauveteurs, les services Incendie et Secours, de Police et de l'armée de Métropole et Hors Métropole	Paiement du droit d'entrée pour les participants + tarif forfaitaire suivant :	
Bassin de 50m (Ligne d'eau à l'heure)	27,55 Euros	27,55 Euros
Bassin de 25m (Ligne d'eau à l'heure)	14,30 Euros	14,30 Euros
Bassin ludique (Ligne d'eau à l'heure)	71,65 Euros	71,65 Euros
Moitié bassin ludique (Ligne d'eau à l'heure)	35,80 Euros	35,80 Euros
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS		
organisés par les associations ou clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire)	gratuité	
ENTRAINEMENTS DES CLUBS BORDELAIS		
(affiliés à une fédération délégataire) et des services incendie et sécurité et de l'armée de Bordeaux Métropole	gratuité	
A l'exception des activités suivantes :		
. Plongée sous-marine	1,55 Euros	1,55 Euros
. Aquagym	2,30 Euros	2,30 Euros
. Aquabike		3 Euros
. Les cours 3/6 ans	1,75 Euros	1,75 Euros
COMPETITIONS		
1- Organisées par les Clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire USEP, UNSS, UGSEL)	gratuité (sans entrée payante). Dans le cas contraire, location fixée à 2 % des recettes spectateurs, déduction faite des taxes.	
2- Organisées par d'autres instances (fédérations, ligues, comités, associations et clubs non bordelais)	en cas d'entrées payantes, tarifs ci-dessous augmentés d'un prélèvement de 4 % sur la recette spectateurs déduction faite des taxes	
Bassin de 50m par demi-journée		
. sans chronométrage électronique	140,50 Euros	140,50 Euros
. avec chronométrage électronique	261,00 Euros	261 Euros
Bassin de 25m par demi-journée		
. sans chronométrage électronique	81,50 Euros	81,50 Euros
. avec chronométrage électronique	214,00 Euros	214 Euros

III- ECOLE DE GOLF BLUEGREEN

En 2018, la formule de l'école de Golf de Bordeaux Lac a évolué pour devenir l'école Bluegreen de Golf avec pour objectif l'amélioration de la formation des jeunes en s'appuyant sur de nouveaux dispositifs : The stadium, Born For Golf, Blue Green Tour.

Un an plus tard, la formule a fait ses preuves avec un nombre d'élèves jamais atteint en école de golf à Bordeaux (217 jeunes à la rentrée de septembre). Cette évolution a permis à Bordeaux Lac d'être en 2018 le club de France connaissant la meilleure progression de licences chez les jeunes.

Pour la saison 2019 – 2020, Bluegreen a souhaité maintenir les tarifs qui avaient connu une légère augmentation en 2018.

A noter tout de même la création d'une section « Groupe Elite » permettant aux meilleurs jeunes de bénéficier d'une séance d'entraînement supplémentaire le samedi.

Ecole de Golf		Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
Baby-golf (5/6 ans) 1 heure de cours par semaine		220 Euros	220 Euros
1 heure de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat.	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	270 Euros	270 Euros
Initiation/perfectionnement 1h30 de cours par semaine, encadrée par un moniteur diplômé d'Etat (36 semaines)	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	295 Euros	295 Euros
Compétition (minimum drapeaux blancs) 1h30 de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat pendant 30 semaines + 1h30 heures encadrées par un élève moniteur pendant 16 semaines	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	345 Euros	345 Euros
Groupe Elite 1h30 de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat pendant 30 semaines + 1 journée d'entraînement complète accompagné par le responsable de l'enseignement de Bordeaux Lac.	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac. Accompagnement sur les compétitions jeunes		600 Euros

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

VOTE CONTRE DE M. FELTESSE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA